



SYNERGIS ENVIRONNEMENT
10B rue du Danemark, Porte Océane
56400 Auray
02 97 58 53 15
www.synergis-environnement.com

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
DIRECTION DES ROUTES ET DE L'AMENAGEMENT
CS 82400
56009 Vannes cedex
02 97 54 80 00



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

RD775

**Mise à 2x2 voies entre le Croiso et Kergonioux
Commune de La Vraie-Croix**

SOMMAIRE

c	16/06/2022	F. BLIARD	R. CRIOU	Compléments suite à la demande de la DDTM	
b	10/06/2021	F. BLIARD	R. CRIOU	Mise à jour du dossier de demande d'autorisation environnementale	
a	01/12/2019	S. BRUNET	R. CRIOU	Version initiale	
Indice	Date	Etabli par	Approuvé par	Modifications / Commentaires	
SE	F. BLIARD	Demande d'autorisation environnementale	2923_SE_CD56_RD775_DAE- Sommaire	16/06/2022	CD56-SERGT
Emetteur	Auteur	Type document	Nom du fichier	Date	Destinataire

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprend les pièces suivantes :

- ❖ VOLET A – NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE
- ❖ VOLET B – PIECES COMMUNES DU DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
- ❖ VOLET C – PIECES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU
- ❖ VOLET D – DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION A L'ARTICLE L.411-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA DESTRUCTION D'INDIVIDUS, DE MILIEUX PARTICULIERS OU D'AIRES DE REPOS D'ESPECES PROTEGEES
- ❖ VOLET E – DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
- ❖ VOLET F – ETUDE D'IMPACT
 - ✓ Notice explicative – Evolutions du projet
 - ✓ Dossier DUP - Pièce D – Résumé non technique
 - ✓ Dossier DUP - Pièce F – Etude d'impact du projet de mise à 2x2 voies de la RD769
 - ✓ Dossier DUP - Pièce L – Avis sur le projet

